



Résolution 660 (1977)¹

Réponse au septième rapport d'activité (1975) du CIHEAM

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Ayant pris acte du 7^e rapport d'activité (1975) du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes ([Doc. 3892](#)), et du rapport de sa commission de l'agriculture lui portant réponse ([Doc. 3986](#)) ;
2. Se félicitant de l'accroissement, en 1975, des activités du Centre dans les domaines de la coopération internationale, du développement, et notamment des relations avec les pays méditerranéens non membres ;
3. Notant l'évolution satisfaisante des travaux des trois instituts de Bari, Montpellier et Saragosse ;
4. Rappelant l'importance qu'elle attache aux réunions du comité consultatif et le rôle que son représentant doit jouer au sein de cet organe ;
5. Consciente des responsabilités particulières du Conseil de l'Europe et de l'OCDE quant à la sauvegarde des perspectives d'avenir du Centre,
6. Déploie que la revue du Centre, *Options méditerranéennes*, ait cessé d'être publiée, et se préoccupe des effets de cette suppression sur l'image de marque et la publicité du Centre ;
7. Fait appel à tous les intéressés, en particulier aux gouvernements des Etats membres du Centre, à ceux qui ont conclu des accords d'association avec lui et à toutes les organisations internationales qui ont établi avec le Centre des rapports de travail étroits, afin qu'ils examinent tous les moyens possibles d'obtenir les fonds nécessaires pour reprendre la publication de la revue, que l'Assemblée juge très utile pour tous ceux qui sont concernés par les problèmes méditerranéens ;
8. Encourage les efforts du secrétariat du Centre afin de promouvoir ses relations extérieures en établissant des liens avec tous les pays méditerranéens ;
9. Invite le Centre à communiquer, dans son prochain rapport, des renseignements détaillés sur la situation budgétaire du secrétariat et des instituts, ce qui permettrait à l'Assemblée d'apprécier plus nettement l'évolution financière du Centre dans son ensemble ;
10. Décide de proposer que la prochaine session spéciale des commissions de liaison OCDE/Conseil de l'Europe, consacrée aux questions agricoles, soit axée sur les activités du Centre.

1. Voir [Doc. 3986](#), rapport de la commission de l'agriculture. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 8 juillet 1977.

